

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

--ooOoo--

L'An Deux Mille Douze, le Lundi 26 Mars à 18 Heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 20 Mars, conformément à l'article L2121-17 du C.G.C.T, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Simon RENUCCI.

Etaient présents :

MM. LUCIANI, CERVETTI, DIGIACOMI PIERI, PANTALONI, Mme LUCIANI, Mme MORACCHINI, MM. CASASOPRANA, GABRIELLI, Mme PASQUALAGGI, Adjoints au Maire.

M. PARODIN, Mme PIMENOFF, MM. VITALI, MARY, BASTELICA, Mme POLI, Mme JOLY, M. AMIDEI, Mme SUSINI, MM. COMBARET, TOMI, Mme SUSINI-BIAGGI, M BARTOLI, Mme FERRI-PISANI, Mme TOMI, M. D'ORAZIO, Conseillers Municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme RISTERUCCI	à	M. le Maire
Mme DEBROAS	à	M. CERVETTI
Mme PERES	à	Mme. LUCIANI
M. BERNARDI	à	Mme SUSINI
Mme FIESCHI DI GRAZIA	à	Mme SUSINI-BIAGGI
M. ZUCARELLI	à	M. PIERI
Mme SAMPIERI	à	M. CASASOPRANA

Etaient absents :

Mme GUIDICELLI, Mme MOUSNY-PANTALACCI, Adjointes au Maire, Mme CURCIO, Mme PASTINI, M. RUAULT, Mme GUERRINI, MM. SBRAGGIA, MARCANGELI, CORTEY, Mme OTTAVI-BURESI, M. LAUDATO, Conseillers Municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	45
Nombre de membres en exercice :	45
Nombre de membres présents :	27
Quorum :	23

Le quorum étant atteint, M. D'ORAZIO est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Séance du Lundi 26 Mars 2012

Délibération N°2012 / 85

Attribution de subventions, prix et aides diverses aux associations et organismes

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL :

de procéder à l'individualisation de subventions conformément à la liste ci-dessous :

Individualisation de subventions, prix et participations financières diverses

Désignation	Montant
Caisse des Ecoles	200 000 €
Université de Corte – Capacité en Droit - 1 ^{ère} , 2 ^{ème} années	10 000 €
Grand Prix du Mémorial	3 100 €
CCAS	800 000 €
Mission locale	110 844 €
Chambre de Commerce et d'Industrie- participation financière au fonctionnement de la gare routière	30 000 €
Office Municipal de Tourisme :	
Subvention de fonctionnement	720 000 €
Reversement taxe de séjour	160 000 €

Les crédits nécessaires sont prévus aux comptes 65 et 67 du budget de l'exercice 2012.

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,
Où l'exposé de Monsieur VITALI, Conseiller Municipal délégué,
et après en avoir délibéré,**

Vu, la loi n°82.213 du 2 Mars 1982 modifiée portant droit et liberté de la Commune,
Vu, la loi n°83.663 du 22 Juillet 1983 complétant la loi n°83.8 du 7 Janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les Communes, les Départements, les Régions et l'Etat,
Vu, la loi du 19 Août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
Vu le Code des collectivités territoriales et plus particulièrement son article L 2231-15;
Vu l'avis favorable de la commission Municipale compétente du 22 mars 2012,

DECIDE

Par 27 voix pour et 7 non participations (Mme Pasqualaggi, M Pieri, Mme Peres, Mme Tomi,
Mme Susini- Biaggi, Mme Sampieri, M Vitali)

de procéder à l'individualisation de subventions conformément à la liste détaillée ci-après :

Désignation	Montant
Caisse des Ecoles	200 000 €
Université de Corte – Capacité en Droit - 1 ^{ère} , 2 ^{ème} années	10 000 €
Grand Prix du Mémorial	3 100 €
CCAS	800 000 €
Mission Locale	110 844 €
Chambre de Commerce et d'Industrie- participation financière au fonctionnement de la gare routière	30 000 €
Office Municipal de Tourisme :	
Subvention de fonctionnement	720 000 €
Reversement taxe de séjour	160 000 €

AUTORISE Monsieur le Maire

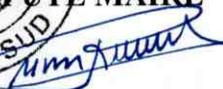
à signer tout acte administratif et à passer toutes conventions relatives à ces aides financières ;

DIT

que les crédits nécessaires sont prévus aux comptes 65 et 67 du budget de l'exercice 2012.

La présente délibération fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

.....
FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)


POUR EXTENSION CONFORME
LE DEPUTE MAIRE

Simon RENUCCI

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20120326-2012_85-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 05/04/2012